



CONDITIONS GÉNÉRALES PRESTATIONS DE GESTION I

Article 1 – Application

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services passées à Pyrénées Gestion, Entreprise Individuelle sous le statut d'auto-entreprise établie au 20 rue de l'Ecole, 65240 ADERVIELLE POUCHERGUES. Siret n° 842 202 921 00016 et représentée par Patricia TARDOS.

Article 2 – Prestations

La société Pyrénées Gestion propose des prestations ponctuelles ou régulières de gestion administratives, commerciales, de trésorerie, de temps, de ressources humaines et de community management.

Article 3 – Engagement

La société Pyrénées Gestion engage son savoir-faire et son professionnalisme à la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées, ainsi qu'à respecter les délais convenus avec le client lors de la prise de commande.

Article 4 – Lieux

Les prestations sont réalisées depuis le bureau de Pyrénées Gestion. Toutefois, pour des raisons pratiques, de logiciels ou autres, Madame Tardos pourra se déplacer dans les bureaux du client, dans un rayon de 50 km du siège social de Pyrénées Gestion.

Article 5 – Devis et commande

Toute première demande de prestation adressée à Pyrénées Gestion donne lieu à l'établissement d'un devis personnalisé, gratuit et sans engagement. Tout devis daté, signé et portant la mention « Bon pour accord » sera considéré comme une commande ferme et définitive. Toute commande devra être accompagnée d'un acompte de 30% du montant total des prestations.

Article 6 – Tarifs

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au moment de la prise de commande par le client. Les tarifs sont libellés en euros et ne sont pas soumis à la TVA, conformément à l'article 293B du CGI. Les tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année, toutefois la société Pyrénées Gestion s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans avis préalable.

Article 7 – Majorations et frais supplémentaires

Toute prestation réalisée en urgence à la demande du client sera majorée comme suit :

- Le soir après 18 h 00, le samedi ou en urgence dans la journée: + 20 %
- Le dimanche et les jours fériés : + 50 %
- Sur site : majorée de frais de déplacement selon le barème en vigueur

Des frais supplémentaires peuvent s'ajouter au devis accepté par le client :

- Fournitures spécifiques à la réalisation des prestations
- Frais d'affranchissement au tarif en vigueur de La Poste
- Frais de livraison des prestations
- Frais de sauvegarde de documents : CD, DVD, clé USB

Article 8 – Droit de rétractation et d'annulation

Le client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrés suivant la date de signature du devis et uniquement s'il est prévu un début d'exécution de la prestation postérieur à un délai de 7 jours. Toutefois, toute annulation de commande devra être soumise à Pyrénées Gestion par écrit et aucune annulation de commande ne pourra être acceptée lorsque la prestation est débutée.

L'acompte ne pourra être remboursé au client si l'annulation a lieu après le début de chaque prestation.

Article 9 – Modalités de paiement

Le règlement des prestations devra être régularisé au plus tard à la date indiquée sur la facture. Le règlement peut être effectué par chèque bancaire ou postal, par virement ou en espèces.



CONDITIONS GÉNÉRALES PRESTATIONS DE GESTION II

Article 10 – Délais de livraison

10.1 – Début des travaux

La réalisation des prestations débute dès la date fixée après signature du devis et des présentes CGV, et dès lors que l'acompte de 30% a été versé.

10.2 – Délais

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, Pyrénées Gestion s'engage à les respecter, mais leur dépassement ne peut en aucun cas donner lieu à l'annulation de la commande ou à bénéficier de dommages et intérêts au profit du contractant. Tout dépassement de délais dû à des modifications demandées par le client en dehors de la prestation prévue sur le devis entraînera une facturation supplémentaire à la charge du client

Article 11 – Retard de paiement

Conformément à la loi n° 921442 du 31.12.1992, tout défaut de paiement à la date de règlement figurant sur les factures des prestations fournies par Pyrénées Gestion, des pénalités de retard seront appliquées au taux de 2,13% par mois, applicables dès le premier jour de retard.

Conformément à la loi 2012-387 du 22 mars 2012, le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, dès le premier jour de retard.

Article 12 – Transmission des données

Le client s'engage à fournir à Pyrénées Gestion tous les éléments nécessaires à la réalisation de la mission. Toute omission de la part du client pourra entraîner une révision de la date de livraison des prestations, voire une annulation de la commande.

Le client peut, à sa convenance, transmettre ses données :

- Par courriel : pyreneesgestion@gmail.com
- Par téléphone : 06 74 65 04 90
- Par voie postale à l'adresse mentionnée à l'Article 1

Article 13 – Sites Internet – Supports de communication

Pyrénées Gestion ne fournit pas les éléments visuels qui devront être intégrés aux productions, sauf demande expresse écrite du client, et avec accord de Pyrénées Gestion, moyennant rémunération établie dans le devis ou dans un devis annexe (achat de photos, d'images, etc.).

Le client garantit à Pyrénées Gestion qu'il possède la totalité des droits sur tous les éléments fournis (textes, images, photos, etc.).

Le client sera le seul responsable de tout acte de contrefaçon, de plagiat ou de violation de droits de propriété intellectuelle et s'engage à décharger Pyrénées Gestion de toute responsabilité concernant les informations qu'il aura fournies (textes, images, photos, toutes données multimédias, etc.)

13.1 – Images

Le client doit fournir à Pyrénées Gestion des visuels de qualité suffisante pour leur utilisation dans les productions (soit 300 dpi) et veiller à ce que les images fournies respectent le droit à l'image.

13.2 – Propriété intellectuelle – Droits d'auteur – Droits d'utilisation

Pyrénées Gestion est seule propriétaire des droits d'auteur des réalisations. L'exploitation de ses créations fera l'objet d'un contrat de cession de droits d'auteur signé par les deux parties. Toute vente de fichiers source, à la demande du client, entraînera une révision du contrat de cession et fera l'objet d'une proposition tarifaire.

13.3 – Diffusion des créations

Pyrénées Gestion se réserve le droit de diffuser les créations réalisées à des fins de présentation, et sur tout type de support. En cas de refus, le client devra faire part de ses dispositions à Pyrénées Gestion par écrit.

13.5 – Validation des maquettes

A défaut d'une validation de la maquette par le client dans un délai de 7 jours, celle-ci sera considérée comme validée par les deux parties.



CONDITIONS GÉNÉRALES PRESTATIONS DE GESTION III

Article 14 – Respect de la vie privée

Pyrénées Gestion s'engage à respecter la confidentialité tant des données transmises par le client, que des travaux réalisés. Toutefois, la responsabilité de Pyrénées Gestion ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par internet.

Article 15 – Loi informatique et liberté

Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client disposera d'un droit de rectification, de modification et de suppression des données qu'il aura communiquées à Pyrénées Gestion.

Article 16 – Cas de force majeure

La responsabilité de la société Pyrénées Gestion ne pourra être mise en œuvre si la non exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure. Celle-ci s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible (art 1148 du Code civil) soit catastrophes naturelles, mouvements sociaux, guerre ou malveillance.

Article 17 – Juridiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat conclu avec la société Pyrénées Gestion sera de la compétence du Tribunal de Commerce - 6 rue Maréchal Foch à Tarbes (65000)